

**MAISON DU PATRIMOINE ORAL
DE BOURGOGNE**
Place de la Bascule – 71550 ANOST

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE
du 20 JUIN 2015

PRESENTS :

- Le référent du groupe de travail/pôle PCI, Pierre LEGER (Vice-Président MPOB)

COLLEGE 1 (Associations fondatrices et coopérantes) :

- Association Mémoires Vives, représentée par son président Laurent DESMARQUET
- Association Langues de Bourgogne, représentée par son président Pierre LEGER
- Association Musicale d'Anost, représentée par son président Pierre BROSSIER

COLLEGE 2 (Etat et Collectivités Territoriales) :

- Commune d'ANOST, représentée par le Maire, Jean-Claude NOUALLET
- Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, représentée par Jean-Claude NOUALLET

COLLEGE 3 (Organismes et Associations partenaires)

- Parc Naturel Régional du Morvan, représenté par Jean-Claude NOUALLET
- Association La Grange Rouge, représentée par Geneviève et Denis JUHE

COLLEGE 4 (Personnes qualifiées) :

- Pascal RIBAUD, Président de la MPOB
- Rémi GUILLAUMEAU
- Vincent BELIN
- Sylvain MATHIEU

COLLEGE 5 (Membres adhérents et sympathisants) :

- Christine BONNARD
- Didier CORNAILLE
- Laurent COTTIN
- Robert FEURTET, trésorier de la MPOB
- Dominique GARNET
- Marcelle NICOL
- Els O'SULLIVAN
- Chantal ZANON

Collège 6 – Membres d'honneur et bienfaiteurs :

- Jean-Luc DEBARD

AUTRES PERSONNES PRESENTES :

- Mikaël O'SULLIVAN, directeur de la MPOB
- Caroline DARROUX

EXCUSES :

COLLEGE 1 (Associations fondatrices et coopérantes) :

- M. Bruno DEFOSSE, président de l'UGMM

COLLEGE 2 (Etat et Collectivités Territoriales) :

- CCGAM et Ville d'AUTUN, représentées par son Président et Maire, Rémy REBEYROTTE
- CCGAM, représentée par Josette JOYEUX, Vice-Présidente en charge de la culture et du dossier MPOB
- Conseil Régional de Bourgogne, représenté par Mme Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente chargée de la culture
- Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne, représentée par Mme Christelle CREFF, directrice, et M. Charles DESSERTY, conseiller pour la musique et la danse
- Conseil Départemental de la Nièvre, représenté par son Président, M. Patrice JOLY et M. Dennis PELLET-MANY, directeur du Service culture.

COLLEGE 5 (Membres adhérents et sympathisants) :

- Danielle BERGERON
- Valérie EDERN, chargée de communication de la MPOB
- Les Enfants du Morvan
- Yoma et Jean RHODDE
- Jean-Claude ROUARD
- Annie TURPIN

OUVERTURE DE SEANCE à 14h45 :

Pascal RIBAUD, Président, accueille les participants en les remerciant de leur présence. Il cite les personnes et collectivités excusées et propose un tour de table de présentation des présents.

Il est ensuite procédé à la validation et l'approbation des comptes-rendus de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2014 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2014.

RAPPORT MORAL 2014

Le Président, Pascal RIBAUD, présente le Rapport moral.

Il donne ensuite la parole à Denis JUHE, Président de l'association « La Grange Rouge » en Bresse, pour faire une présentation générale de ladite association, partenaire de la MPOB.

Le Président rappelle l'évolution statutaire et les réflexions en cours au sein de la MPO concernant l'ajout des mots "de Bourgogne" en son titre (*MPOB*), pour appuyer la cohérence avec la dimension du projet de l'association.

Rapport moral voté à l'unanimité.

BILAN D'ACTIVITES 2014 :

Le bilan d'activités est présenté par Mikaël O'SULLIVAN sur la base du document distribué aux participants, même si celui-ci ne reflète pas la globalité des associations fédérées.

Il présente les indicateurs quantitatifs de 2014, afin de comptabiliser les actions menées tout en sachant que les chiffres ne représentent pas le seul paramètre d'appréciation de la qualité des actions engagées. Il convient incontestablement de le compléter avec un bilan d'ordre qualitatif.

Jean-Luc DEBARD pose la question de la communication interne, en particulier l'information transmise par mailing-liste pour les manifestations portées par la MPOB. Pascal RIBAUD répond en précisant que dans le cas d'une demande de diffusion exhaustive faite à la MPOB, cette dernière doit avoir en retour une adhésion loyale et directe des autres associations.

Rapport d'activités voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2014 :

Lecture des documents « Compte de résultat et Bilan simplifié ». Le résultat de 25 398 € reste à relativiser en tant que reflet de la situation au 31 décembre. L'affectation du compte de résultat à 2015 est approuvée à l'unanimité. Information d'un courrier de mise en garde du Commissaire aux comptes, auquel il sera fait réponse.

Rapport financier 2014 voté à l'unanimité.

BUDGET 2015 :

Robert FEURTET, Trésorier, parcourt le document « Budget prévisionnel ».

Le Président énumère ensuite en détail les demandes de mécénat et de subventions effectuées en 2015. Le budget est équilibré en juin 2015 et devra se confirmer.

Un rendez-vous est indispensable en 2016 avec tous les bailleurs de fonds.

Jean-Luc DEBARD souligne le soutien exemplaire du Conseil Départemental de SAONE ET LOIRE. Une démarche auprès du Conseil Départemental de l'YONNE est prévue dans un second temps. Il ajoute qu'il serait peut-être judicieux de faire la répartition de la subvention de la DRAC en fonction des objectifs.

Pascal RIBAUD explique la probabilité de réalisation de ce budget à 85% en raison de l'incertitude de l'attention qui sera accordée aux cultures de l'oralité dans la future grande région. En 2016, il sera de l'intérêt de la MPOB de prévoir des événements sur DIJON et de valoriser ses actions de formation.

Jean-Luc DEBARD sollicite un point sur l'exécution du budget 2015 en CA à l'automne.

Budget adopté à l'unanimité sous réserve d'un nouvel examen en CA de début octobre 2015.

Renouvellement de la mission du Commissaire aux Comptes voté à l'unanimité.

Cotisation annuelle de 10 € renouvelée à l'unanimité.

ACTIVITES 2015 :

Perspectives pour le réaménagement de la scénographie.

Poursuite de la clarification des pôles et réorganisation inter-associative.

Renforcement des outils de communication.

Après remarque de Mme Geneviève JUHE : amélioration de l'information et de la sensibilisation des instituteurs.

QUESTIONS DIVERSES :

Discussion sur la compréhension et la prise en compte du PCI par les collectivités et les institutions. En Bourgogne, une mobilisation existe sur le PCI en matière de gastronomie et de la vigne. La mobilisation « Climats de Bourgogne » est cependant essentiellement paysagère et très faible sur le PCI.

Pascal RIBAUD souligne qu'actuellement nous n'avons pas et n'avons jamais eu de 'grande' représentation pour le PCI, que ce soit un événement, un groupe, une star, un élu ou une personnalité. Il faut donc imaginer des formules plus conformes aux attentes institutionnelles. Il est également important d'être présent dans la presse régionale.

Le Président clôture l'Assemblée Générale
et convie les participants à partager le verre de l'amitié.

o o o o o